

# Document d'informations clés

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

**Nom du produit : OTOKTONE ASV Modéré**

**Initiateur du PRIIP : Banque Populaire Grand Ouest**

**Identifiant : BP0381112025**

**Site web : <https://www.banquepopulaire.fr/bpgo/>**

Appelez le 02.99.29.79.79 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Banque Populaire Grand Ouest en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIPS est autorisé en France.

Ce document d'informations clés est exact au **31/12/2025**

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

OTOKTONE ASV Modéré

### Durée

Le profil de gestion ne comporte pas de date d'échéance. Pour connaître les conditions de cessation de votre mandat, vous pouvez vous référer à celui-ci.

### Objectifs

L'objectif de gestion est la valorisation dans la durée des capitaux gérés, grâce à une gestion active et de convictions d'un portefeuille investi de manière équilibrée sur le fonds général du contrat et sur des supports monétaires et/ou obligataires, et/ou sur des supports actions françaises et internationales. La gestion s'appuie sur des principes de finance durable intégrant des critères financiers et extra-financiers dans les investissements. La gestion n'est pas corrélée à l'évolution d'un indice boursier.

Le capital investi n'est pas garanti, le portefeuille étant soumis aux fluctuations, à la hausse comme à la baisse, des marchés financiers.

L'allocation est répartie entre le Fonds général du contrat et des UC (unités de Compte). Les UC sont en architecture ouverte, permettant de bénéficier de l'expertise des gestionnaires d'actifs du groupe BPCE et hors groupe BPCE. Ces UC sont investis en actions, obligations et produits monétaires. Toutefois, le gérant peut investir sur d'autres supports tels que des fonds diversifiés, flexibles, ou adoptant une stratégie de performance absolue, etc.

L'allocation portera sur les classes d'actifs dans les limites de bornes indiquées ci-après :

Fonds Général : Minimum 50 % - Maximum : 100 %

UC à dominante Actions : Minimum 25 % - Maximum : 50 %

UC à dominante Obligataires ou monétaires : Minimum 0 % - Maximum : 25 %

Le mandataire dispose de 3 mois pour rééquilibrer le portefeuille si les bornes cibles ne sont plus respectées.

Durée de détention recommandée : supérieure à 5 ans.

Ce profil de gestion promeut des caractéristiques environnementales ou sociales conformément à l'article 8 du règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation). Plus d'informations relatives à la durabilité de ce profil de gestion sont disponibles dans le document précontractuel SFDR du produit, accessible en suivant le lien ci-après :

<https://www.banquepopulaire.fr/bpgo/la-gestion-sous-mandat/>, puis en cliquant sur l'onglet "Liste des documents". Grâce à l'articulation structurée de nos processus

d'investissement, nous mettons au service de nos clients l'ensemble de nos pôles de compétence : l'allocation des actifs, la sélection d'actions.

-ALLOCATION : elle est une étape structurante, au cœur de notre ADN. L'équipe est composée de 7 gérants qui décryptent l'actualité économique et financière, partagent leurs convictions et élaborent un scénario boursier. Ils définissent ensuite les pondérations à consacrer à chaque classe d'actifs, de manière détaillée selon les zones géographiques. Leurs décisions sont ensuite déclinées pour chaque profil de gestion.

-CROISSANCE ET PRUDENCE : notre gestion active s'appuie sur des convictions. Pour sélectionner les entreprises capables de profiter de la croissance européenne et mondiale, nos gérants passent au crible leurs stratégies, leurs résultats, leur management et privilégient les valeurs aux puissants avantages compétitifs (barrières à l'entrée, brevets, marques fortes, ...) en direct ou via des Organismes de Placement Collectif (OPC). Pour sélectionner les OPC capables de profiter du potentiel des marchés actions et obligataires, nos gérants passent au crible leurs stratégies, leurs résultats, leur management et privilégient les contacts rapprochés avec les sociétés de gestion.

-ARCHITECTURE OUVERTE : le service Gestion sous Mandat de la Banque Populaire Grand Ouest sélectionne des OPC en architecture ouverte, gérés à la fois dans la galaxie BPCE, acteur mondial de la gestion d'actifs mais aussi par des sociétés de gestion tierces. Cette compétence rare est essentielle pour diversifier les portefeuilles sur toutes les classes d'actifs et avec tous les styles de gestion.

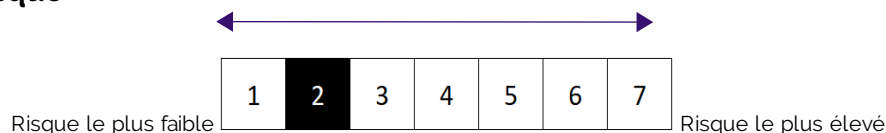
NB : conflits d'intérêts potentiels. L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existants entre les entités composant le Groupe BPCE. Les Banques Populaires sont actionnaires de BPCE, lui-même actionnaire à divers degrés de Natixis Investment Managers, DNCA, DORVAL Asset Management, VEGA Investment Managers. La liste complète des affiliés est disponible à l'adresse suivante : <https://www.im.natixis.com/fr-fr/about/investment-managers-and-capabilities>.

### Investisseurs de détail visés

Ce profil de gestion sous mandat est accessible aux personnes physiques, avec ou sans expérience particulière sur les marchés financiers, qui cherchent la valorisation du capital investi mais qui sont prêtes à supporter des fluctuations et éventuellement une perte en capital.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie de risque 2 sur 7, ce qui correspond à un niveau de risque faible.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

En plus des risques de marché et de crédit appréhendés par le SRI (Indicateur Synthétique de Risque, basé sur une échelle de 1 à 7), Le mandat est exposé aux risques de contrepartie et de liquidité.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 années.

Exemple d'investissement : EUR 10 000.

#### Scénarios

#### Si vous sortez après 1 an

#### Si vous sortez après 5 années

| Minimum       | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |               |               |
|---------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Tensions      | Ce que vous pourriez obtenir après des coûts                                                                  | 7 480,03 EUR  | 6 976,68 EUR  |
|               | Rendement annuel moyen                                                                                        | -25,20 %      | -6,95 %       |
| Défavorable   | Ce que vous pourriez obtenir après des coûts                                                                  | 9 521,52 EUR  | 9 941,70 EUR  |
|               | Rendement annuel moyen                                                                                        | -4,78 %       | -0,12 %       |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après des coûts                                                                  | 10 135,61 EUR | 10 428,23 EUR |
|               | Rendement annuel moyen                                                                                        | 1,36 %        | 0,84 %        |
| Favorable     | Ce que vous pourriez obtenir après des coûts                                                                  | 10 495,26 EUR | 10 910,82 EUR |
|               | Rendement annuel moyen                                                                                        | 4,95 %        | 1,76 %        |

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre avril 2020 et avril 2025.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre septembre 2020 et septembre 2025.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre janvier 2020 et janvier 2025.

### Que se passe-t-il si Banque Populaire GRAND OUEST n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les fonds placés dans le cadre d'un mandat de gestion ne sont pas garantis. Si l'organisation ou le dépositaire venait à faire défaut, le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) peut indemniser le client dans la limite de 70 000 euros.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

|                                 | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 années |
|---------------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| Coûts totaux                    | 133,46 EUR                | 714,71 EUR                    |
| Incidence des coûts annuels (*) | 1,33 %                    | 1,35 % chaque année           |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,2 % avant déduction des coûts et de 0,8 % après cette déduction.

### Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie |                                                                                                                                                                                                   | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée                            | Il n'existe pas de frais supplémentaires qui seraient spécifiquement prélevés lors de la mise en mandat du portefeuille.                                                                          | Jusqu'à 0 EUR             |
| Coûts de sortie                           | Il n'existe pas de frais supplémentaires pris lors de la clôture du mandat. La commission de gestion est due par le client au prorata de la durée pendant laquelle il est resté géré sur l'année. | 0 EUR                     |

### Coûts récurrents [prélevés chaque année]

|                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | Des frais de gestion sont prélevés chaque année. La facturation est de 0,36% TTC sur l'encours en fin d'année avec un minimum de 240€ TTC. Ces montants n'incluent que les frais du produit et pas ceux du contrat support. Consultez le mandat de gestion pour plus d'information ou renseignez vous auprès de votre conseiller. | 102 EUR |
| Coûts de transaction                                              | Ceci est une estimation des frais induits lors des achats et ventes d'instruments financiers dans votre mandat.                                                                                                                                                                                                                   | 32 EUR  |

### Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions

|                                 |                                                               |       |
|---------------------------------|---------------------------------------------------------------|-------|
| Commissions liées aux résultats | Le mandat n'est soumis à aucune commission de surperformance. | 0 EUR |
|---------------------------------|---------------------------------------------------------------|-------|

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 5 années

La durée de placement minimale recommandée est indicative. Néanmoins, en raison de la nature des actifs, qui sont exposés aux fluctuations des marchés financiers, un désinvestissement avant l'échéance recommandée pourrait entraîner une perte en capital.

### Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, votre agence Banque Populaire est votre interlocuteur privilégié. Vous pouvez ainsi contacter votre conseiller habituel et/ou le directeur d'agence. Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée, vous pouvez écrire au service en charge des réclamations. Soit par mail à [bpgo\\_service\\_reclamations\\_clients@bpgo.fr](mailto:bpgo_service_reclamations_clients@bpgo.fr), soit par courrier à l'adresse suivante : Banque Populaire Grand Ouest, Service Relations Clients, 15 boulevard de la Boutière CS 26868 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX. Si à l'issue d'un délai de deux mois, aucune solution n'a été trouvée auprès de votre agence ou du service réclamations, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers à l'adresse suivante : Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02.

### Autres informations pertinentes

Les données présentées sont celles d'un portefeuille représentatif géré par Banque Populaire Grand Ouest. La performance de chaque portefeuille peut différer dans un même profil suivant les contraintes définies par chaque client, la date d'entrée en gestion du mandat, la taille des actifs sous gestion ou encore dans le cas d'un changement de profil. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et elles ne sauraient être constantes dans le temps.